



PROJET ASSOCIATIF de l'ADAPGV

L'Association pour l'Accueil et la Promotion des *Gens du voyage* (ADAPGV) est créée en 1992 pour prendre en compte la situation des Gens du voyage et pour améliorer les conditions d'accueil et la bonne intégration des communautés voyageuses dans la vie sociale de tous.

Elle s'appuie sur une conception partenariale de l'action sociale et éducative et choisit l'outil «*Centre social*» comme moyen privilégié de sa politique d'action.

Elle s'entoure pour cette action de personnels qualifiés et développe sa fonction employeur dans un souci de recherche des compétences et dans une perspective de promotion sociale des individus.

Elle se réfère ainsi à deux grands dispositifs de réflexion et d'action :

- La FNASAT d'une part pour participer à un mouvement national d'associations spécialisées dans les problématiques liées aux situations vécues par les gens du voyage ;
- Et la Fédération départementale régionale et nationale des Centres Sociaux pour appuyer et traduire sa politique d'action sur un réseau de solidarités concrètes.

Elle est signataire de leurs chartes respectives précisant les valeurs auxquelles elle se réfère et les finalités de son action.

De ce fait, elle s'inscrit dans la dynamique associative avec ceux qui partagent les idéaux républicains et les valeurs de Liberté d'Égalité et de Fraternité.

Elle développe une conception laïque de son action fondée sur la reconnaissance des diversités culturelles et des modes de vie et d'habitat.

.../...

☒ SIEGE SOCIAL
1 rue du Sentier
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.09.60
Fax : 05.49.47.82.90.

☐ CENTRE SOCIAL
4 rue des Sablonnières – Appt 642
86000 POITIERS
Tél : 05.49.01.97.25
Fax : 05.49.52.40.46

☐ CENTRE SOCIAL
6 rue A. de Bougainville – BP 136
86101 CHATELLERAULT Cedex
Tél : 05.49.20.42.28
Fax : 05.49.85.06.27



Elle vise ainsi à assurer la reconnaissance et la promotion des familles *Gens du voyage* pour leur accès aux responsabilités civiques et associatives, politiques, citoyennes et culturelles et à poser comme objectif permanent le développement des relations entre les voyageurs et les sédentaires.

Par sa dynamique partenariale et son expérience acquise, l'ADAPGV s'attache à faire connaître auprès de ses partenaires et du public les caractéristiques de l'histoire, de la culture et des modes de vie des *Gens du voyage* afin que les politiques publiques prennent en compte ces particularités.

Son expérience et sa connaissance des populations « Gens du voyage » lui confère notamment un rôle d'intervenant spécialisé et compétent dans la mise en oeuvre négociée des politiques publiques et un rôle de veille d'alerte et de propositions sur les conditions de vie des Gens du voyage et sur les modalités d'accompagnement social et éducatif propres à permettre aux Gens du voyage d'accéder, par eux-mêmes, à une vie citoyenne libre et digne.

Ses objectifs prioritaires sont ainsi de :

- Permettre l'égalité d'accès au droit commun,
- Lutter contre les différentes formes de rejet et de discrimination,
- Faire valoir les évolutions des modes de vie et d'habitat -et les besoins qui y sont liés- auprès des décideurs et dans les organes qui préparent leurs travaux,
- Favoriser et animer des échanges inter associatifs et inter partenariaux chaque fois qu'ils permettent la prise en compte des populations voyageuses en vue de la reconnaissance de leurs droits et en vue de leur meilleure socialisation.

Par ses prises de position et par ses activités, l'ADAPGV constitue à la fois un outil d'intervention et un espace ouvert à la participation et au militantisme social et humanitaire qui fait référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Projet adopté par le Conseil d'administration de l'ADAPGV le 7 Mai 2009



PROJET ASSOCIATIF de l'ADAPGV

L'Association pour l'Accueil et la Promotion des *Gens du voyage* (ADAPGV) est créée en 1992 pour prendre en compte la situation des Gens du voyage et pour améliorer les conditions d'accueil et la bonne intégration des communautés voyageuses dans la vie sociale de tous.

Elle s'appuie sur une conception partenariale de l'action sociale et éducative et choisit l'outil «*Centre social*» comme moyen privilégié de sa politique d'action.

Elle s'entoure pour cette action de personnels qualifiés et développe sa fonction employeur dans un souci de recherche des compétences et dans une perspective de promotion sociale des individus.

Elle se réfère ainsi à deux grands dispositifs de réflexion et d'action :

- La FNASAT d'une part pour participer à un mouvement national d'associations spécialisées dans les problématiques liées aux situations vécues par les gens du voyage ;
- Et la Fédération départementale régionale et nationale des Centres Sociaux pour appuyer et traduire sa politique d'action sur un réseau de solidarités concrètes.

Elle est signataire de leurs chartes respectives précisant les valeurs auxquelles elle se réfère et les finalités de son action.

De ce fait, elle s'inscrit dans la dynamique associative avec ceux qui partagent les idéaux républicains et les valeurs de Liberté d'Egalité et de Fraternité.

Elle développe une conception laïque de son action fondée sur la reconnaissance des diversités culturelles et des modes de vie et d'habitat.

.../...

☒ SIEGE SOCIAL
1 rue du Sentier
86180 BUXEROLLES
Tél : 05.49.01.09.60
Fax : 05.49.47.82.90.

☐ CENTRE SOCIAL
4 rue des Sablonnières – Appt 642
86000 POITIERS
Tél : 05.49.01.97.25
Fax : 05.49.52.40.46

☐ CENTRE SOCIAL
6 rue A. de Bougainville – BP 136
86101 CHATELLERAULT Cedex
Tél : 05.49.20.42.28
Fax : 05.49.85.06.27



Elle vise ainsi à assurer la reconnaissance et la promotion des familles *Gens du voyage* pour leur accès aux responsabilités civiques et associatives, politiques, citoyennes et culturelles et à poser comme objectif permanent le développement des relations entre les voyageurs et les sédentaires.

Par sa dynamique partenariale et son expérience acquise, l'ADAPGV s'attache à faire connaître auprès de ses partenaires et du public les caractéristiques de l'histoire, de la culture et des modes de vie des *Gens du voyage* afin que les politiques publiques prennent en compte ces particularités.

Son expérience et sa connaissance des populations « Gens du voyage » lui confère notamment un rôle d'intervenant spécialisé et compétent dans la mise en oeuvre négociée des politiques publiques et un rôle de veille d'alerte et de propositions sur les conditions de vie des Gens du voyage et sur les modalités d'accompagnement social et éducatif propres à permettre aux Gens du voyage d'accéder, par eux-mêmes, à une vie citoyenne libre et digne.

Ses objectifs prioritaires sont ainsi de :

- Permettre l'égalité d'accès au droit commun,
- Lutter contre les différentes formes de rejet et de discrimination,
- Faire valoir les évolutions des modes de vie et d'habitat -et les besoins qui y sont liés- auprès des décideurs et dans les organes qui préparent leurs travaux,
- Favoriser et animer des échanges inter associatifs et inter partenariaux chaque fois qu'ils permettent la prise en compte des populations voyageuses en vue de la reconnaissance de leurs droits et en vue de leur meilleure socialisation.

Par ses prises de position et par ses activités, l'ADAPGV constitue à la fois un outil d'intervention et un espace ouvert à la participation et au militantisme social et humanitaire qui fait référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Projet adopté par le Conseil d'administration de l'ADAPGV le 7 Mai 2009